

Hébergement social

- Foyer de jeunes travailleurs (FJT) ou "Habitat jeunes"
- Foyer de travailleurs migrants (FTM)
- Droit à l'hébergement opposable (Daho)

**Questions –
Réponses**

- Quels établissements hébergent des personnes en situation précaire ?
- Sans domicile stable ou fixe (SDF) : en quoi consiste la domiciliation (ou élection de domicile) ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Aides personnelles au logement



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00